

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2018

A COMPLETER ET A RETOURNER AVANT LE 06 JUILLET

Mairie / Service Communication

NOM DE L'ASSOCIATION

Adresse

Tél.

Mail

Personne à contacter

CATEGORIE

L'espace dédié aux associations, sous chapiteaux, sera organisé par grandes familles d'associations, afin que le public puisse identifier au mieux les associations.
Merci de cocher l'intitulé qui correspond à votre association (1 seul par association)

- ASSOCIATION SPORTIVE
- ASSOCIATION CULTURELLE
- ASSOCIATION DE LOISIRS
- MEMOIRE / AMICALES / DEFENSE DES DROITS
- ASSOCIATION ENTRAIDE ET SOLIDARITE / SOCIAL
- AUTRE (précisez)

ESPACE SOUS CHAPITEAU

Des espaces vous sont proposés sous chapiteau, au centre de la place de la Libération, pour accueillir et renseigner le public. Présenté sous forme de module avec table(s) et chaises, cet espace vous permet de diffuser votre communication et de représenter physiquement (avec des permanences) votre association. Une présence est donc requise de 10h à 18h. Si vous ne pouvez être présents sous chapiteau, vous pouvez toutefois participer à la Fête des associations sous forme d'animation, ponctuelle ou sur la journée (voir plus loin).

- Oui, notre association souhaite un emplacement sous chapiteau

En plus de la table et des 2 chaises, besoins complémentaires

- Grilles (merci de ne demander des grilles que si strictement nécessaire)
- Chaises supplémentaires
- Autres (les demandes seront soumises à accord)

- Non, notre association ne souhaite pas être présente sous chapiteau

ANIMATION

Plusieurs espaces d'animation seront installés sur la place. Tout type d'animation est envisageable sur la place : démonstration, spectacle (durée moyenne 30 minutes, présence d'une scène et d'un régisseur), atelier, exposition (les structures pour d'éventuelles expos, chevalets ou autre doivent être apportées par l'association).

Il est aussi envisageable d'intégrer au programme des animations autour de la place : courses, relais, défilés, ou autre, après validation par les services de la Ville.

- Oui, notre association souhaite proposer une animation

Type d'animation :

Horaire souhaité :

Durée de l'animation :

- Non, notre association ne présentera pas d'animation

COMMUNICATION

La Ville de Gaillac met en place une large communication sur l'évènement. La réédition du guide pratique dans lequel apparaissent les associations est également en projet. Si vous avez des corrections par rapport aux informations reprises sur le site internet de la Ville (www.ville-gaillac.fr rubrique Vivre/Vie associative), contactez le service des associations
05 63 81 20 28

Contact: Service Communication

05 63 81 20 54 / ressources.communication@ville-gaillac.fr